



Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Laboratoire d'Analyse des Politiques de Développement



ACTES DE LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE DE DAKAR (CEID)

Améliorer le ciblage des politiques publiques pour une économie solide, inclusive et génératrice d'emplois décentés en Afrique

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 2 et 3 mai 2023

DÉTERMINANTS SOCIOPOLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DE LA DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉCOLE IVOIRIENNE

SEYDOU OUATTARA, Doctorant en Sociologie, Socio-économie, gouvernance et développement Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

RÉSUMÉ : Depuis quelques années maintenant, le système éducatif ivoirien est confronté à divers problèmes qui entravent sa performance. Alors, quels sont les facteurs liés à la qualité l'école ivoirienne ? L'objectif de notre recherche est d'identifier et d'analyser les déterminants sociopolitiques, éducatif et économiques qui expliquent la mauvaise qualité du système éducatif ivoirien et le faible niveau des élèves. La méthode qualitative a été menée sous forme d'entretien individuel semi-directif. La méthode d'échantillonnage par choix raisonnée doublée de l'échantillonnage par quotas nous ont permis d'échanger avec 940 enquêtés. Ainsi, il en ressort que la mondialisation, l'internationalisation, la globalisation et la standardisation des systèmes éducatifs influencent la qualité du système éducatif ivoirien. En outre, l'instauration des PAS, l'avènement du multipartisme, la forte démographie et les différentes crises sociopolitiques qu'a connu la Côte d'Ivoire ont eu un impact sur la qualité du système éducatif ivoirien et la performance cognitive des élèves. Par ailleurs, les institutions et organismes internationaux qui soutiennent financièrement l'éducation imposent leurs principes et visions de l'éducation au risque de suspendre leurs aides au pays en développement. D'où, les changements fréquents d'approches pédagogiques.

MOTS-CLÉS : Système éducatif, performance cognitive, déterminants, qualité.

Les idées et opinions exprimées dans les textes publiés dans les actes de la CEID n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'UCAD ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

INTRODUCTION

L'éducation est un facteur décisif de l'émancipation, du développement progressif, harmonieux, politique, économique, social et culturel de la personne humaine et des sociétés. A suivre les chercheurs Chatel (2006) et Naji (2019), la qualité de l'éducation peut être appréhendée à travers deux approches : quantitative et qualitative. Au plan quantitatif de la qualité de l'éducation, on se préoccupe, selon Chatel, de l'efficacité interne des entités éducatives micro ou macro. Et pour mesurer cette efficacité, il s'agit de cerner un produit de l'éducation vu comme une somme de compétences, en tout cas un bien homogène susceptible d'être mesuré (Bailly & Chatel 2004).

Plusieurs réformes en Afrique de l'Ouest ont été influencées par la culture des projets pilotes, comme l'exemple de la télévision éducative en Côte d'Ivoire dans les années 1970. Mais l'Afrique francophone est surtout caractérisée par les approches dites évolutionnaires dans lesquelles « les réformes suivent leur cours naturel » et évitent les changements radicaux. (Kergall, 2020). En général, les pays se contentent d'imiter les réformes déjà conduites par l'ancienne puissance coloniale ou introduisent des changements préconisés par la communauté internationale (Lange, 2020).

Dans les années 2000, les aides internationales en faveur des pays sub-sahariens en matière d'éducation ont convergé vers l'instauration de l'Approche Par les Compétences (APC) comme une solution universelle, censée convenir parfaitement à tous les enfants africains. Comme le précise Berger (2009), chercheurs en pédagogie et acteurs du monde du travail ont convergé pour soutenir l'APC. Pour Bernard et al. (2007), c'est « une perception négative de la qualité de l'éducation qui a renvoyé spontanément à un jugement sur les programmes scolaires ».

L'uniformisation des politiques, pratiques et systèmes éducatifs, qu'elle soit envisagée comme l'intention d'une mondialisation réifiée ou comme le résultat d'un apprentissage transnational en est l'élément le plus débattu et controversé, à la fois dans la littérature scientifique et par les acteurs concernés. Le rôle des institutions et organisations internationales, en lien avec l'aide, est particulièrement mis en avant pour expliquer cette convergence (Lange, 2003, 2013 ; Malet et Mangez, 2013 ; Steiner-Khamsi, 2012), au point que l'on peut parler d'institutionnalisation de l'influence internationale (Samof, 2007).

L'internationalisation de l'éducation est généralement considérée comme la composante proactive de la mondialisation. C'est une stratégie qui permet aux acteurs de s'affranchir, voire de bénéficier de la mondialisation. En estompant les frontières nationales, la mondialisation remet en question la protection dont ces espaces bénéficient et l'internationalisation permet de recréer de nouveaux espaces, au sein desquels prévaut la coopération et entre lesquels s'exerce la concurrence.

L'investissement dans l'éducation prend alors un sens très différent de celui qu'il avait dans le cadre de la théorie du capital humain : il ne s'agit plus d'investir dans l'homme mais dans le service. Cet aspect de l'internationalisation des systèmes éducatifs est encore peu étudié parce qu'il s'agit d'un développement récent. Or c'est précisément de cette question que traite l'article de Sylvie Didou Aupetit (2003), qui montre que la logique de prestation entraîne, du point de vue de l'éducation, un éclatement de l'État-nation et la création de nouveaux espaces éducatifs multilocalisés.

En Afrique subsaharienne, l'accroissement démographique rend les États, déjà fragilisés par des crises politiques et économiques, de plus en plus dépendants de l'aide extérieure pour fournir des services sociaux de base aux jeunes générations. Malgré la rhétorique utilisée, l'éducation est ainsi souvent réduite à la scolarisation ; elle est centrée sur l'école primaire, et cette dernière est essentiellement perçue comme un outil de réduction de la pauvreté. Cette approche des relations entre éducation et changement social dans les pays non hégémoniques pose diverses questions. (Lewandoski, 2011)

Cette dépendance accrue vis-à-vis des financements extra-nationaux coïncide, depuis les années 1990, avec la formalisation à l'échelle internationale d'une nouvelle façon de penser le développement, formulée désormais en termes de lutte contre la pauvreté. Quatre-vingt-dix (90) pays dans le monde ont déjà élaboré un document stratégique de lutte contre la pauvreté (DSRP). À l'origine, ces documents servaient « [...] de cadre aux prêts concessionnels et d'allègement de la dette du FMI et de la Banque mondiale ainsi qu'à l'Initiative en faveur des pays très endettés (PPTE) » [FMI, 2010].

La crise militaro-politique de 2002 à 2010 qu'a connue la Côte d'Ivoire, ajoutée à la crise post-électorale de 2011, ont laissé d'énormes séquelles tant sur le plan politique, économique, social qu'éducatif. Parmi les secteurs ayant continué de fonctionner, on peut mentionner l'école, la santé, l'état civil, la communication ou encore les douanes, dont le degré de fonctionnement fut variable selon les régions et les périodes. Les FN (Forces Nouvelles) n'ont pas cherché à investir immédiatement l'ensemble des champs d'intervention publique. Dans le domaine scolaire, c'est la mobilisation d'enseignants titulaires restés sur place ainsi que d'étudiants « volontaires » pour enseigner qui a permis la réouverture effective des salles de classe dès janvier 2003.

De plus, les grèves à répétition que ce soit du côté des enseignants ou des élèves perturbent beaucoup le système éducatif ivoirien et la qualité de l'éducation en Côte d'Ivoire. En effet, tantôt des enseignants réclament des indemnités de salaire, tantôt des primes supplémentaires, tantôt une augmentation de salaire... Quant aux élèves, ils ont tendance à décider, de plus en plus, d'eux-mêmes de leurs dates de congé. D'où, le phénomène des congés anticipés.

Ainsi, quels sont les déterminants sociaux, politiques et économiques qui expliquent la dégradation de la qualité de l'école ivoirienne ?

L'objectif de notre étude vise à identifier et analyser les déterminants sociopolitiques et économiques de la dégradation de la qualité de l'école ivoirienne.

MATERIELS ET METHODES

Notre étude se déroule au centre de la Côte d'Ivoire, dans les villes de Bouaké et Yamoussoukro. La présente étude s'intéresse aux opinions des acteurs de la communauté éducative notamment les élèves et les enseignants des villes de Bouaké et Yamoussoukro sur la qualité de l'école ivoirienne. Cette étude repose sur une étude de type qualitatif. Pour ce faire, nous avons opté pour une étude compréhensive avec la méthode de Max Weber. Conduite auprès des acteurs, la méthode qualitative dans son approche phénoménologique a été menée sous forme d'entretien individuel.

La recherche documentaire a permis de recueillir un ensemble d'écrits portant partiellement ou à divers angles sur notre sujet. Elle a porté sur les ouvrages généraux, les ouvrages spécifiques et des articles. D'autres informations ont aussi été recueillies à partir des entretiens.

La présente étude vise particulièrement les élèves, les enseignants, les parents d'élèves, directeurs régionaux de l'éducation nationale. De ce fait, nous avons choisi deux (2) écoles secondaires publiques et deux quartiers populaires dans les villes de Bouaké et Yamoussoukro. Puis, deux écoles primaires pour interroger des instituteurs.

Nous avons utilisé la technique de l'échantillonnage par choix raisonné doublé d'un échantillonnage par quotas. En effet, nous avons établi des critères pour sélectionner les personnes pouvant permettre d'atteindre les objectifs pour l'étude. Aussi, avons-nous fait une sélection par quotas dans les établissements et quartiers choisis pour la présente étude. Ainsi, nous avons choisi 10% de notre population d'étude.

Ainsi, la méthode d'échantillon par choix raisonné doublé de l'échantillon par quotas nous ont permis d'échanger avec un total de neuf-cent-quarante (940) enquêtés dont sept-cent-dix (710) élèves, quarante-un (41) professeurs de lycées et collèges, cinquante-trois (53) instituteurs, cent-vingt (120) parents d'élèves. En plus, nous avons interrogés seize (16) personnes ressources dont deux (2) DREN, deux (2) IEPP, huit (8) enseignants à la retraite, quatre (4) chefs d'institutions et de services pour les interroger relativement à nos objectifs de l'étude.

Par ailleurs, nous avons analysé nos données d'enquête au moyen de la théorie de l'acteur et le système (la systémique) et la théorie de la motivation intrinsèque et extrinsèque de Deci et Ryan (1985, 2002).

RESULTATS DE L'ETUDE

1) Les déterminants sociaux

A) La forte démographie

Il est impérieux de signifier l'aspect démographique dans la baisse de la qualité de l'école ivoirienne. En effet, la Côte d'Ivoire connaît une croissance démographique fulgurante qui n'est pas sans effet sur le secteur de l'éducation. En fait, la population ivoirienne était estimée à environ 3,5 millions d'habitants en 1960. En 2000, c'était environ 16,5 millions d'habitants. En 2019, les chiffres de la population ivoirienne était un plus de 25 millions d'habitants. Et actuellement en 2022, la population ivoirienne est estimée à plus de 29 millions d'habitants. Cette augmentation rapide de la population exige une augmentation du budget de l'État alloué au secteur de l'éducation. Et ce, en raison du nombre croissant d'élèves chaque année qui font leur entrée sur la sphère éducative. Cela entraîne donc un fort besoin en infrastructure, en enseignant, en prise en charge...

Au-delà de la Côte d'Ivoire, l'Afrique est caractérisée par une forte croissance de sa population et une jeunesse en pleine expansion. Elle est la région du monde où les besoins en éducation augmentent le plus. D'ici à 2030, le nombre d'enfants à scolariser augmentera de 619 millions (+50%) dont 444 millions pour la seule Afrique subsaharienne (Unicef, 2015). Les pays francophones sont particulièrement concernés par cette dynamique. Le taux de croissance démographique y est en moyenne de 2,7% par an (Unesco, 2015). Pour bon nombre des pays de la CONFEMEN, la croissance de la population s'inscrit dans une tendance supérieure à la moyenne africaine en 2016. Même si ces pays entrent lentement dans une transition démographique, la rapide augmentation de leurs populations exerce une forte pression sur l'offre éducative, et d'importantes ressources devront être investies chaque année juste pour pouvoir maintenir les acquis antérieurs.

L'évolution de la démographie est le résultat d'une fécondité et d'une mortalité qui, si elles s'inscrivent en baisse, restent encore à des niveaux relativement élevés. L'indice de fécondité mesurant le nombre moyen d'enfants par femme à la fin de sa vie génésique reste encore élevé pour la majorité des pays africains. Il varie de 1,4 à l'Ile Maurice à 6,1 et 5,5 respectivement au Mali et au Niger. La grande majorité d'entre eux (17 au total) n'a pas enregistré un taux de fécondité inférieur à 4. La mortalité, appréhendée ici par l'espérance de vie à la naissance, a sensiblement baissé dans les pays africains de la CONFEMEN. Un petit nombre de pays enregistre un taux de mortalité largement supérieur à 50 pour mille.

Pourtant, assurer une éducation de qualité équitable et inclusive, et donner une opportunité d'apprentissage tout au long de la vie à cette population jeune nécessite un investissement massif dans le secteur. Beaucoup d'enfants sont encore en dehors des écoles du fait d'un manque d'infrastructures scolaires et d'enseignants, mais également d'une pauvreté sévère. On assiste ainsi à une faible efficacité interne des systèmes éducatifs avec des programmes scolaires inadaptes et/ou

inappropriés, ne répondant pas aux besoins des contextes locaux (OIF, 2016). Dans un tel contexte, l'insertion des milliers de jeunes qui arriveront sur le marché du travail dans les années à venir sera un défi majeur. Relever ce défi futur appelle de façon urgente une prise en compte plus sérieuse de la question de l'éducation par les autorités et les partenaires au développement. (CONFEMEN, 2017).

B) La tricherie et la corruption

Les élèves sont devenus partisans du moindre effort. Ainsi, pour acquérir les diplômes, ils s'adonnent à la tricherie et à la corruption. Selon des sources bien introduites, affirme François M'Bra, il existe un vaste réseau de parrainage qui implique à la fois des institutions et de hauts responsables du parti au pouvoir, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP). Ces institutions et responsables font parvenir des listes au service en charge des concours. Les parrains et leurs filleuls doivent déboursier une somme comprise entre 800 000 FCFA (1 230 €) et 1.2 million FCFA (1 846 €) pour que le candidat soit admis sans le moindre effort. Les examens ne sont pas épargnés par la fraude et la corruption. Selon la Direction des Examens Scolaire, les cas de fraudes répertoriés au cours des examens du Baccalauréat session 2020, s'élèvent à 6.328 cas soit 66% contre 6833 cas de fraude en 2019. Ces chiffres alarmants, publiés le 27 Janvier 2021, interpelle le gouvernement, l'opinion nationale et internationale sur la forme cancéreuse que prennent la fraude et la corruption dans le système éducatif. (M'Bra, 2021)

Pour renforcer la lutte contre la corruption dans l'organisation des examens et concours, dans le cadre du recrutement des fonctionnaires et agents de l'État, au titre de l'année 2021, le premier ministre Patrick Achi a convoqué, une réunion interministérielle, le vendredi 28 mai 2021. Les résultats de cette volonté politique se profilent progressivement avec l'échec de 52.000 candidats au CAFOP session 2021, faute de bas niveau. Il reste à savoir si les autres ministères, services administratifs et secteurs d'activités suivront l'application des mesures draconiennes de lutte contre la fraude et la corruption mis en place par l'État de Côte d'Ivoire.

En Côte d'Ivoire, la corruption demeure un défi redoutable. Les classements de l'Indice de Perception de la Corruption publiés par Transparency International classent en 2001 la Côte d'Ivoire au 77ème rang sur 91 pays et en 2012 au 130ème rang sur 180 pays. Selon Tressia (2013), 85% des ivoiriens reconnaissent expérimentier quotidiennement toutes les formes de corruption : corruption transactionnelle, privative, d'extorsion, d'une part, népotisme et favoritisme d'autre part et le secteur public ivoirien est le plus corrompu. L'école n'est pas épargnée par cette corruption. Concernant les évaluations, on peut signaler, la tricherie au cours des examens.

C) Les grèves

Les grèves et les violences sont de plus en plus récurrentes à l'école. La violence et le désordre incarnent l'école ivoirienne. L'école ivoirienne connaît justement trop de grèves émanant des élèves ou des enseignants. Les élèves réclament toujours des congés anticipés. Un enseignant mécontent des élèves à ce sujet s'exprime sur son compte facebook : « Tu veux aller en congé quand tu veux et tu abrèges ta propre formation. Juste pour aller jouer ! Juste t'amuser ! Pendant ce temps, l'enfant du riche est dans des écoles sécurisées ou à l'étranger. Il va se former selon les normes internationales et le quantum horaire admis. Vous deux vous allez vous retrouver sur le marché du travail, il va t'arracher tous les postes car son profil sera meilleur au tien. Le marché du travail sait que ta formation est au rabais, que tu apprends dans des classes surpeuplées, que tes enseignants sont faibles de niveau car mal recrutés, que les supports pédagogiques sont insuffisants. Donc en plus de tout ça, toi-même tu viens en rajouter en refusant de te former car c'est Décembre. »

A travers cette intervention, cet enseignant souligne combien de fois les conditions et la qualité d'apprentissage des élèves sont médiocres. En plus, au moyen des grèves inutiles, les élèves viennent eux-mêmes réduire le quantum horaire contribuant ainsi eux-mêmes à dégrader la qualité de l'école ivoirienne et à baisser leur niveau. Aujourd'hui, dans le système éducatif ivoirien, que ce soit

du côté des élèves tout comme celui des enseignants, tout le monde s'adonne aux grèves. Et les effets sont les mêmes sur la qualité de l'éducation.

Un enseignant confirme : « Dans les années 2011 et 2012, les enseignants du primaire et du secondaire avaient fait assez de revendication qui se traduisaient par des grèves et arrêts réguliers de cours. Ces grèves ont beaucoup perturbé les calendriers et programmes scolaires. Des professeurs n'ont pas pu finir leurs programmes, des cours sont restés inachevés. Des professeurs ont essayé de faire des cours de rattrapage. Mais le rythme, le quantum horaire n'était pas pédagogique. »

En effet, à partir des années 2011 jusqu'à maintenant, l'école ivoirienne est secouée par diverses grèves. De 2010 à 2012, les enseignants ont fait tellement de grèves qu'ils ont fini par introduire les élèves dans leurs grèves afin de s'effacer un peu ou de faire en sorte que leur revendication puisse aboutir. Et pourtant, ce fut une manière, sans s'en rendre compte, d'initier les élèves aux grèves. Un élève avoue ce fait : « Les professeurs ne doivent pas se plaindre des grèves et des congés anticipés des élèves aujourd'hui. Ce sont eux qui nous ont appris à faire grèves, à revendiquer, à réclamer nos droits. Il y a eu des années où les professeurs nous poussaient à faire des grèves pour que leurs revendications soient rapidement prises en compte. Aujourd'hui, on est devenu maîtres de grève et revendication. C'est eux qui nous ont appris ça. » Cet élève avoue ainsi comment les comportements et attitudes des élèves dans les écoles aujourd'hui est la conséquence manifeste des enseignants sur eux. Dès lors, pour améliorer la qualité de l'école ivoirienne, il faut trouver le moyen de mettre fin aux grèves récurrentes.

2) Les déterminants politiques

A) L'avènement du multipartisme

Pour un professeur d'histoire-géographie au lycée classique de Bouaké, si l'école ivoirienne va mal aujourd'hui, les causes de ce mal sont bien lointaines. Il précise en effet que les problèmes dans l'école ivoirienne partent depuis les années 1990 avec la naissance de la FESCI : « Il faut dire qu'il y a une forte régression du niveau de l'école ivoirienne depuis les années 1990 où les politiciens ont commencé à impliquer les élèves et étudiants avec notamment la création de la FESCI. Cela a commencé à introduire les grèves, les histoires d'années blanches. »

En clair, la naissance de la FESCI a créé des turbulences dans l'école ivoirienne. Et cela a eu des répercussions sur l'organisation et le fonctionnement du système éducatif jusqu'à ce que, tout doucement, cela impacte négativement la performance cognitive des élèves. A côté de cela, il faut reconnaître que les événements sociopolitiques du pays ont beaucoup impacté la qualité du système éducatif ivoirien. En effet, c'est depuis les années 1990 que l'école ivoirienne a commencé à être perturbée et bouleversée. Le premier fait marquant est l'avènement du multipartisme et la naissance de la FESCI qui feront que l'école ivoirienne va connaître une année blanche.

Avec l'avènement du multipartisme en 1990, la politique va s'étendre à toutes les sphères de la société ; notamment la sphère éducative. Ainsi, il y aura la naissance de syndicats d'enseignants, d'élèves et étudiants. Les syndicats d'enseignants n'ont pas été les seuls acteurs à se saisir de la question scolaire comme d'une question sociale et politique cruciale. Les élèves et les étudiants ivoiriens, eux aussi mobilisés, ont fait l'apprentissage de la vie politique à l'école du syndicalisme, sur le tas et au moyen de la violence. Même des élèves aux parcours protégés ont adhéré, en paroles ou en actes, aux luttes de la fédération des étudiants et scolaires de Côte d'Ivoire (FESCI), partie à la conquête des établissements scolaires du pays. C'est dire l'ampleur du mécontentement d'une jeunesse lettrée et urbanisée devenue le fer de lance de la contestation sociale et politique. Cette jeunesse est montée en puissance dans le champ politique ivoirien. Mais, devant cette nouvelle expression politique et syndicale du malaise des jeunes, les gouvernements successifs des années 1990 n'ont eu le plus souvent qu'une réponse : la répression. Faute d'une formation politique suffisante et face à un jeu politique peu à peu ethnicisé, la jeunesse scolarisée et estudiantine

ivoirienne, davantage familiarisée au langage de la violence qu'au dialogue, a occupé les franges extrêmes des forces politico-militaires en conflit (Lanoue, 2003).

B) Les crises sociopolitiques de 2002 à 2011

La crise politico-militaire de 2002 à 2010, accompagnée de la crise post-électorale de 2011 ont laissé d'énormes séquelles sur le système éducatif et la qualité de l'école ivoirienne. Ce sont entre autres un quantum horaire insuffisant, des enseignants volontaires recrutés non formés, du matériel scolaire absent ou insuffisant, des infrastructures éducatives dégradées ou saccagées... En témoignent les propos de cet enquêté : « En 2007, à Sakassou, nous on a fait le CP1, CP2 et le CE1 en une année scolaire car de 2002 à 2006 on ne faisait pas cours. » Ici, on voit que l'objectif était de rattraper le temps perdu et non d'assurer une formation de qualité aux apprenants. De par la crise de 2002, l'école ivoirienne a été beaucoup bouleversée. C'est dans cette optique qu'un professeur d'EPS intervient pour dire : « Je pense que la crise de 2002 a eu un impact négatif sur la qualité de l'école aujourd'hui en Côte d'Ivoire. En effet, à partir de la crise de 2002, les enfants se sont détournés de l'école. Il y a eu la naissance de plusieurs vices. Surtout dans les zones CNO (Zone Centre, Nord et Ouest) qui étaient des bastions de la rébellion. » Les effets de la crise de 2002 sur le système éducatif ivoirien se sont traduits de diverses manières.

Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, un résultat direct de la partition du pays en deux a été un afflux soudain d'élèves et d'enseignants en zone sud, ce qui a entraîné dans certains établissements des effectifs pléthoriques. Certaines écoles se sont entièrement déplacées et ont été 'hébergées' dans des établissements de la capitale. Cela a été le cas du lycée technique de Bouaké, par exemple, qui continuait encore en janvier 2013 à être hébergé dans l'enceinte du lycée technique d'Abidjan (ce qui a entraîné des problèmes pédagogiques vu qu'il n'y avait plus assez d'outils de production pour les manipulations pratiques).

Un des effets les plus marquants de la crise de 2002 sur l'institution scolaire ivoirienne a été la déconnection financière de longue durée des établissements scolaires et des structures d'encadrement en zone nord, sous contrôle de l'ex-rébellion. Les budgets de fonctionnement et d'investissement des DREN (Direction Régionale de l'Éducation Nationale) de la zone CNO ont ainsi été gelés pendant plusieurs années au niveau du Ministère de l'éducation Nationale ainsi que les dotations en équipement et en personnel. La zone CNO n'a ainsi reçu aucun enseignant stagiaire entre 2002 et 2011.

Une conséquence de cette déconnection financière a été de ponctionner les parents d'élèves de manière excessive par le bais des COGES pour payer les frais de personnel, mais sans nécessairement fournir un enseignement de qualité puisque les enseignants bénévoles qui composaient la majorité du personnel enseignant de la zone CNO pendant de nombreuses années avaient des profils très divers (et des qualifications souvent insuffisantes). La baisse du niveau, déjà perçue dans les années 90, s'est ainsi accélérée avec les années de crise, et les grilles de salaire des enseignants officiant en zone CNO ont été déconnectées des grilles centrales (les paiements se faisaient au niveau de chaque établissement, en fonction des cotisations levées).

3) Les déterminants économiques

A) L'instauration des PAS

Les années 1960-1980 constituent une période d'euphorie et d'« explosion » des effectifs des différents degrés d'enseignement en raison de la bonne santé de l'économie de la Côte d'Ivoire. C'était la période nommée « miracle ivoirien ». La Côte d'Ivoire connaissait un niveau de développement rapide. Ce développement rapide est remis brutalement en cause au cours des années 1980-1985, marquées par la crise économique et financière qui secoue l'ensemble des pays africains.

Cette crise se caractérise du point de vue scolaire par un recul de la scolarisation, attesté dans un grand nombre de pays africains par la chute des effectifs scolaires et des taux de scolarisation.

Cette « déscolarisation » de l'Afrique (Lange, 1987 ;1998) aura pour conséquence l'intervention accrue des bailleurs de fonds qui tenteront de contrecarrer cette tendance par une augmentation des aides financières destinées à l'éducation. On observe aussi le retrait des institutions onusiennes (Unesco) au profit des institutions financières (Banque Mondiale), ce qui n'est pas sans conséquence sur les orientations des politiques d'éducation des pays africains. Caractérisées par l'afflux des financements extérieurs, les années 1990 marquent une nouvelle étape définie par un essor de la scolarisation en Afrique (à l'exception des pays touchés par les guerres civiles). D'une part, les effectifs scolaires enregistrent une hausse importante dans certains pays (Mali, Sénégal, Togo...), d'autre part, un nombre important de réformes est imposé par le biais de ces financements extérieurs.

Les programmes d'ajustement structurel ont contribué de manière importante à harmoniser sinon les systèmes éducatifs, du moins les discours sur ces systèmes, mais aussi à accélérer la diversification de l'offre scolaire (Lange, 2003). Il est paradoxal que l'appropriation par les pays des réformes qui leur sont imposées pour accéder à l'aide internationale soit l'une des conditions de cet accès. Il importe de différencier dans l'analyse l'appropriation, résultant d'un processus de négociation et d'adaptation mené en amont de la mise en œuvre des réformes, de l'appropriation, qui résulte des négociations, adaptations, et parfois hybridations intervenant après le lancement des réformes. L'appropriation, qui se produit de manière spontanée quand les réformes éducatives procèdent par emprunt, c'est-à-dire lorsqu'elles s'inspirent de réformes menées dans d'autres contextes, doit être organisée au moment où les réformes sont imposées. L'article de Saïd Ben Sedrine et al. souligne les problèmes d'appropriation qui ont entravé la mise en œuvre d'une même réforme, l'introduction de l'approche par compétences dans les trois pays du Maghreb (Ayadi et al, 2020).

Parmi les mesures dérivées du premier plan d'ajustement structurel relatif au secteur de l'éducation, le « rattachement » des enseignants à la grille de la fonction publique, en date de 1991, a été la plus significative. Elle a consacré la perte d'un statut d'enseignant, témoigné d'une montée en puissance des bailleurs de fonds dans le secteur de l'éducation et, en contrepartie, révélé l'incapacité de l'État ivoirien à conduire de façon autonome une politique d'éducation. En effet, l'instauration des PAS a eu un impact sur la qualité du système éducatif ivoirien et la performance cognitive des élèves. D'abord, par la réduction du budget de l'État alloué au secteur de l'éducation. Puis, par la dégradation et le manque des infrastructures éducatifs et matériels scolaires. Cela a également entraîné le manque d'enseignants, la démotivation du corps enseignant à travers la politique de rattachement et de décrochage des enseignants. Les bourses et les privilèges accordés aux élèves seront également réduits durant cette période.

B) L'internationalisation des systèmes éducatifs

Le champ éducatif africain, à l'instar des systèmes éducatifs des pays du Nord comme de ceux de l'ensemble des pays du Sud, est atteint par les politiques de mondialisation (Brock-Utne, 1996 ; Carnoy, 1999 ; Lange, 2001 ; Laval et Weber, 2002 ; Vinokur, 2002). Les années 1990 peuvent apparaître comme emblématiques de la diffusion et de l'imposition de ces politiques. La mondialisation va induire à l'internationalisation des systèmes éducatifs. Avec l'internationalisation des systèmes éducatifs, les pays développés et les institutions financières internationales imposent des modèles éducatifs aux pays en développement. Ainsi, n'ayant pas les mêmes réalités sociales, ces modèles éducatifs imposés sont en inadéquation avec les réalités des pays en développement.

Un professeur d'histoire et géographie intervient dans ce sens : « Le système éducatif ivoirien est mauvais. Les élèves ivoiriens seront de plus en plus nuls parce que le ministère adopte des politiques éducatives déconnectées de nos réalités sociétales. On copie des systèmes éducatifs belges,

canadiens, français... qui sont inadéquats avec nos réalités et besoins sociétaux. Ça ne peut pas marcher. Eux, ils sont dans le froid là-bas, nous, on est dans le chaud ici et on veut faire comme eux. » Ce qui revient à dire que pour avoir un système éducatif performant, la Côte d'Ivoire doit adapter son système éducatif propre à ses besoins, à ses réalités sociétales.

L'interventionnisme accru des pays du Nord dans la définition et la mise en œuvre et dans le financement des programmes éducatifs africains induit que les politiques d'éducation sont de plus en plus impulsées de l'extérieur selon un modèle unique, d'où une certaine uniformisation de ces réformes ; les systèmes éducatifs tendent à se réformer et à se développer selon un même schéma. La dépendance financière varie selon les États africains, et les politiques éducatives de ces pays sont financées pour une part allant de 30 % à 80 % des sommes publiques destinées à l'éducation. Avec un budget éducatif financé à près de 80 % par l'aide extérieure, le Tchad détient le record de la dépendance (Nomaye, 2001).

Ainsi, par-delà les différences historiques, économiques et politiques des pays, on semble de plus en plus assister à l'imposition d'un ordre éducatif mondial (Lange, 1998 ; Lange, 2001 ; Laval et Weber, 2002). Cependant, en dépit de cette uniformisation, force est de constater que les initiatives sociales en matière éducative promues par les sociétés civiles, tout comme les stratégies familiales d'éducation, restent déterminantes dans l'évolution des systèmes.

CONCLUSION

L'école ivoirienne a perdu son lustre d'antan. Elle est en proie à plusieurs difficultés qui mettent à mal sa qualité. En effet, des événements sociaux, politiques et économiques aussi bien au niveau international que national ont contribué à dégrader la qualité de l'école ivoirienne. Ainsi, l'objectif de la présente étude était d'identifier et d'analyser les événements et pratiques qui expliquent la dégradation de la qualité du système éducatif ivoirien.

Ainsi, il en ressort que la mondialisation, l'internationalisation et la standardisation des systèmes éducatifs, l'instauration des PAS, l'avènement du multipartisme, la forte démographie et la crise sociopolitique de 2002 à 2011 sont les déterminants sociaux, politiques et économiques liés à la dégradation de la qualité du système éducatif ivoirien et la baisse de la performance cognitive chez les élèves. A cela s'ajoutent les grèves, la corruption et la tricherie.

En effet, Les PAS ont amené la réduction du budget de l'État alloué au secteur éducatif entraînant la démotivation des acteurs clés. Au cours des années 1990, avec l'avènement du multipartisme qui a occasionné à son tour la création de la FESCI, la question du devenir de l'école avait largement pénétré le débat public ivoirien, tant pour des raisons syndicales, sociales que politiques. En fait, la politique va s'étendre à la sphère éducative.

A côté de cela, il faut ajouter la mondialisation, l'internationalisation, la globalisation et la standardisation des systèmes éducatifs ont entraîné l'exportation et/ou l'imposition de modèles éducatifs qui ne sont pas forcément adaptés à la situation de la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, la forte poussée démographique est à la base du manque d'enseignants, des effectifs pléthoriques, de l'inadéquation éducation-formation-emploi etc.

En plus, la crise militaro-politique de 2002 à 2010 qu'a connu la Côte d'Ivoire ajoutée à la crise post-électorale de 2011 ont entraîné la dégradation et l'insuffisance des infrastructures éducatives et matériels scolaires adéquats.

En outre, les changements récurrents de régime pédagogique, de manuels scolaires, la tricherie, la corruption et les grèves sont liés à la faible performance scolaire des élèves et baisse de la qualité du système éducatif ivoirien.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) AYADI, M. et al. (2020). *Vers une revalorisation des systèmes éducatifs des pays du maghreb : efficience des écoles et égalité des chances entre les élèves. Études et analyses de l'Observatoire de la Francophonie économique*. Rapport de projet no.2. 66 pages.
- 2) AZOH, F., J., et al. (2009). Impact du conflit armé sur l'éducation primaire : le cas ivoirien. Save the Children, Pays-Bas. 74 Pages.
- 3) BALAC, R. et ZANOU, B. (1988) *Infrastructures scolaires et scolarisation des enfants du primaire : le territoire de sassandra*.
- 4) BAILLY, F. et CHATEL, E. (2004). La qualité de l'éducation : discussion de travaux économiques récents. Pages 157-176. Dans Delamotte Eric « Du partage au marché. Regards croisés sur la circulation des savoirs ». Septentrion. 350 pages.
- 5) Banque mondiale. (2017). *Le défi des compétences : pourquoi la côte d'ivoire doit réformer son système éducatif ?* Quatrième Édition.
- 6) Centre de Recherche sur l'Anti-corruption. (2019). *Manque d'infrastructures éducatives, un « déficit d'éducation » en RDC*.
- 7) CHARLIER, J-E. (2003). L'influence des organisations internationales sur les politiques d'éducation. La douce violence de la « méthode ouverte de coordination » et de ses équivalents. Dans « éducation et société. 2003/2 (No12) ».
- 8) CHATEL, É. (2006) *Qu'est-ce qu'une éducation de "qualité" ? Réflexion à partir de l'évaluation comparée des deux diplômes technologiques et professionnels tertiaires*. In Éducation et sociétés 2006/2 (n° 18), pages 125 à 140. <https://doi.org/10.3917/es.018.0125>
- 9) CHELPI-DEN HAMER, M. (2010). Les enjeux de l'offre éducatif en situation de crise. Autrepart 2010/2 (No54)
- 10) ETTIEN, A., A-M. et al. (2010). Causes de la corruption chez les filles à l'école. Dans : African Education Development, Issues-ROCARE, 2010. EDUCI /ROCARE. Pages 188-202.
- 11) GAUTHIER, C. et TAGNE, G. (2014). À propos de la performance des systèmes éducatifs et de leur amélioration. *Formation et profession*, 22(2), 74-77. Disponible sur : <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2014.a45>. Consulté le 13 Avril 2018.
- 12) GERONIMI, C. (1973). *L'avenir de l'éducation en Afrique*. Revue française de pédagogie. Numéro 22 / pp. 42-48.
- 13) KAJ, N. (2016). Les équipements scolaires et les performances des élèves dans les pays en développement. Colloquia sarl. PSE-C1015 Lausanne Suisse.
- 14) KERGALL, E. (2010). *Impact des comparaisons internationales sur les politiques éducatives. La réception des évaluations comparatives internationales sur les acquis des élèves par les personnels de l'éducation en France : enquête exploratoire après d'un échantillon pluri-catégoriel*. Thèse de doctorat. Département des sciences de l'éducation, UFR des sciences de l'homme et de la société. Université de Rouen. Année université 2009-2010.

- 15) KOUROUMAN, I. et KOUAKOUSSUI., K. (s.d). Reforme et changements. Revue Universitaire des Sciences de l'Éducation, EDUCI. N°5.
- 16) LANGE, M.-F. et HENAF, N. (2015). *Politiques, acteurs et systèmes éducatifs entre internationalisation et mondialisation*. In Cairn.info. Revue Tiers Monde 2015. (N° 223), pages 11 à 28.
- 17) LEWANDOWSKI, S. (2011). *Politiques de lutte contre la pauvreté et inégalités scolaires à Dakar : vers un éclatement des normes éducatives ?* In Cairn.info, Autrepart 2011. (N° 59), pages 37 à 56.
- 18) MAGALI, C., H. (2014). Quand la guerre s'invite à l'école : impact de la crise ivoirienne en milieu scolaire (Chapitre 2). La Côte d'Ivoire, d'une crise à l'autre, ed. F. Viti, Paris : L'Harmattan.
- 19) MEMAÏ, A. et ROUAG, A. (2014). Le manuel scolaire : au-delà de l'outil pédagogique, l'objet politico-social. Education et socialisation.
- 20) MEHROTRA, S. et VANDERMOORTELE, J. (1997). Coût et financement de l'enseignement primaire. Option de réforme en Afrique subsaharienne. Document 97-006. Californie, Los Angeles – Économétrie appliquée.
- 21) MICHAELOWA, C. (2000). Dépenses d'éducation, qualité de l'éducation et pauvreté : l'exemple de cinq pays d'Afrique francophone. Document de travail du centre de développement de l'OCDE. 157 pages.
- 22) MINGAT, A. (2002). Les politiques éducatives et le développement : un accès à l'éducation primaire pour tous en 2015 ? Dans : cahiers français. Paris : la documentation française. Pages 91.
- 23) TAYIM, B. D. et al. (2014). *Réussite scolaire et réforme éducative selon l'approche par compétences (APC) en Afrique subsaharienne : résultats d'une étude comparative*. Colloque RAIFFET (formation technologique, formation professionnelle et formation des enseignants), 29-31 Octobre 2014, Marrakech.
- 24) NOLWEN, H. (s.d) « Quel financement pour l'École en Afrique ? », Cahiers d'études africaines, 169- 170 | 2003, 167-188.
- 25) OBANYA P. (1994). Curriculum reform for educational development in Africa : the role of UNESCO. In UNESCO regional office for education in Africa. (Senegal).